

**BULLETIN DE PARTICIPATION A LA BRADERIE 2023
POUR CLUBS ET ASSOCIATIONS**

Je soussigné(e), responsable du club/association :

déclare participer à la Braderie de Mersch organisée par l'U.C.A. Mersch, en date du

dimanche, 25 juin 2023

et adhérer au règlement afférent. (Règlement à disposition auprès des membres du comité)

Frais de participation : 50.- €

Le paiement de la participation doit être effectué **avant la date du 9 juin 2023** par virement bancaire sur le compte de:

U.C.A.Mersch CCPL LU23 1111 0038 5774 0000

Club

Nom du responsable

Adresse

GSM

Email

Je vous prie de bien vouloir me réserver un stand de _____mètres

Nous nécessitons un raccordement électrique de 50,- Euro

L'U.C.A.Mersch se réserve le droit de placer librement le stand, conformément à l'article 5 du règlement concernant l'organisation de la BRADERIE à MERSCH.

Tout article mis en vente ou exposé doit être énoncé sur le présent bulletin.

Les marchandises vendues seront :

Mersch, le

Signature :.....